FORMATION PSC
Premiers Secours Citoyen

Public concerné

Toute personne âgée de 10 ans minimum

Prérequis : Aucun

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures en présentiel

Participation : 7 à 10 stagiaires

Certificat : Certificat de compétences PSC

Actualisation : conseillée tous les 3 ans

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

Délais d'accès à la formation : En cas de session complète ou de session incomplète en dessous du seuil fixé, le stagiaire sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins d'entrainement, salle spacieuse, chaises…

Intervenant : **1 formateur SAPEUR-POMPIER** à jour de sa formation continue.

Modalités d'évaluation

Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Attestation : Certificats de compétences

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, …)

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 livret PSC
- 1 attestation de fin de formation
- 1 diplôme (si validation)

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Vendée
177, rue Newton - Les Oudairies BP695
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02.51.45.49.42

E-mail : secourisme.udsp85@sdis-vendee.fr

SIRET : 382 754 661 000 33 - Code APE : 8559 B
Numéro déclaration d'activité : 52 85 02 15 085
« Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état »

Objectifs

Acquérir les capacités nécessaires pour porter assistance bénévolement à une personne en situation de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs

Déroulé pédagogique

LA PROTECTION - L'ALERTE
- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté
- Identifier un signal d'alerte des populations et les mesures de protection

LES MALAISES
- Observer et interroger une personne victime d'un malaise
- Mettre la victime au repos et recourir à un avis médical si nécessaire

PERTE DE CONNAISSANCE
- Apprécier l'état de conscience et la respiration d'une victime
- Maintenir libres les voies aériennes d'une victime inconsciente qui respire

ARRÊT CARDIAQUE
- Prendre en charge une personne de tout âge en arrêt cardiaque
- Alerter et réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) précoce
- Assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce associée à la RCP

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES
- Identifier l'obstruction des voies aériennes totale ou partielle
- Réaliser les techniques de désobstruction chez l'adulte, l'enfant et le bébé
- Agir face à une obstruction partielle des voies aériennes

TRAUMATISMES - BRÛLURES - PLAIES - HEMORRAGIES
- Conseiller fermement à une personne présentant un traumatisme de ne pas mobiliser la partie atteinte
- Identifier la gravité et la nature d'une brûlure afin d'adopter la conduite à tenir adaptée
- Identifier la gravité et la localisation d'une plaie pour installer la victime dans une position d'attente adaptée
- Arrêter ou limiter une perte de sang en réalisant les gestes de secours adaptés

Tarifs et Inscriptions

Tarif (documentation inclus) :
60 € (individuel / Service civique) - 600 € (forfait groupe)
420 € (forfait Ets scolaire) - Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur CLIQUEZ-ICI

Retrouvez notre actualité sur www.udsp85.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis85.fr

MAJ 02-12-2023
UDSP85/004/21